

# Lettre d'information sur le projet d'extension du parc éolien de Voyennes, sur la commune de Hombleux

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Juin 2017

## Sommaire

VALOREM, professionnel de l'éolien ...	1
L'étude de faisabilité du projet .....	2
L'implantation des éoliennes .....	2
Photomontages .....	3
Les prochaines étapes .....	4

*En relation étroite avec vos élus, VALOREM étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Hombleux.*

*Après plus de 2 ans d'études, nous avons le plaisir de vous présenter l'implantation finale des éoliennes ainsi que les photomontages réalisés depuis des points de vue emblématiques dont l'implantation tient compte.*

## Permanence d'information le samedi 8 juillet 2017

VALOREM sera présent à la salle des Sports de Hombleux de 10h à 12h.  
N'hésitez pas à venir nous rencontrer et poser vos questions sur le projet.

A noter  
dans votre  
agenda

## VALOREM, un professionnel de l'éolien actif dans la Somme



Eoliennes de Santerre Energies  
Mars 2017 (MyDroneService)

Depuis 1994, le groupe VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques renouvelables.

Nous intervenons du développement des projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance.

Dans la Somme, nous avons travaillé à l'implantation de 48 éoliennes (sur les communes de Voyennes et Rouy-Le-Petit, dans le Santerre, à Laucourt et Eaucourt-sur-Somme ou encore Airaines et Gamaches).

Nous sommes aussi investis dans la promotion de la filière au travers d'événements (Printemps de l'Industrie, Route des Energies...) ainsi que dans la formation des futurs professionnels via la plateforme WINDLAB à Amiens.



Visite lors du Printemps de l'Industrie

Depuis notre agence d'Amiens, un chargé de projet est dédié au développement du projet éolien de Hombleux.

Attentif à vos attentes, il est l'interlocuteur référent pour les collectivités, les services de l'État et la population. Il s'appuie sur nos expertises internes ainsi que sur des bureaux d'études extérieurs pour mener à bien un projet adapté aux spécificités de votre territoire.



Votre contact VALOREM

Chargée de projets

Delphine ROSSIGNOL  
29 Rue des Trois Cailloux  
80 000 AMIENS  
Tél. : 03 22 09 02 85

[delphine.rossignol@valorem-energie.com](mailto:delphine.rossignol@valorem-energie.com)

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

# Lettre d'information sur le projet d'extension du parc éolien de Voyennes, sur la commune de Hombleux

## L'étude de faisabilité du projet

Afin de construire le projet le mieux adapté à votre territoire, des bureaux d'études ou experts indépendants ont réalisé différentes études sur le milieu humain et naturel.

En concertation avec les services de l'état, les élus locaux et les propriétaires/exploitants agricoles, VALOREM les a analysé pour déterminer la faisabilité du projet et l'emplacement de chaque éolienne.

## L'implantation des éoliennes

Le projet éolien de HOMBLEUX ENERGIES (4 éoliennes et 1 poste de livraison) a fait l'objet d'une demande d'autorisation unique le 8 décembre 2016. Le premier examen de complétude, du 8 décembre 2016, a validé le dossier de demande sur la forme.

Cette demande est maintenant instruite par les services de l'Etat

### Chiffres clés

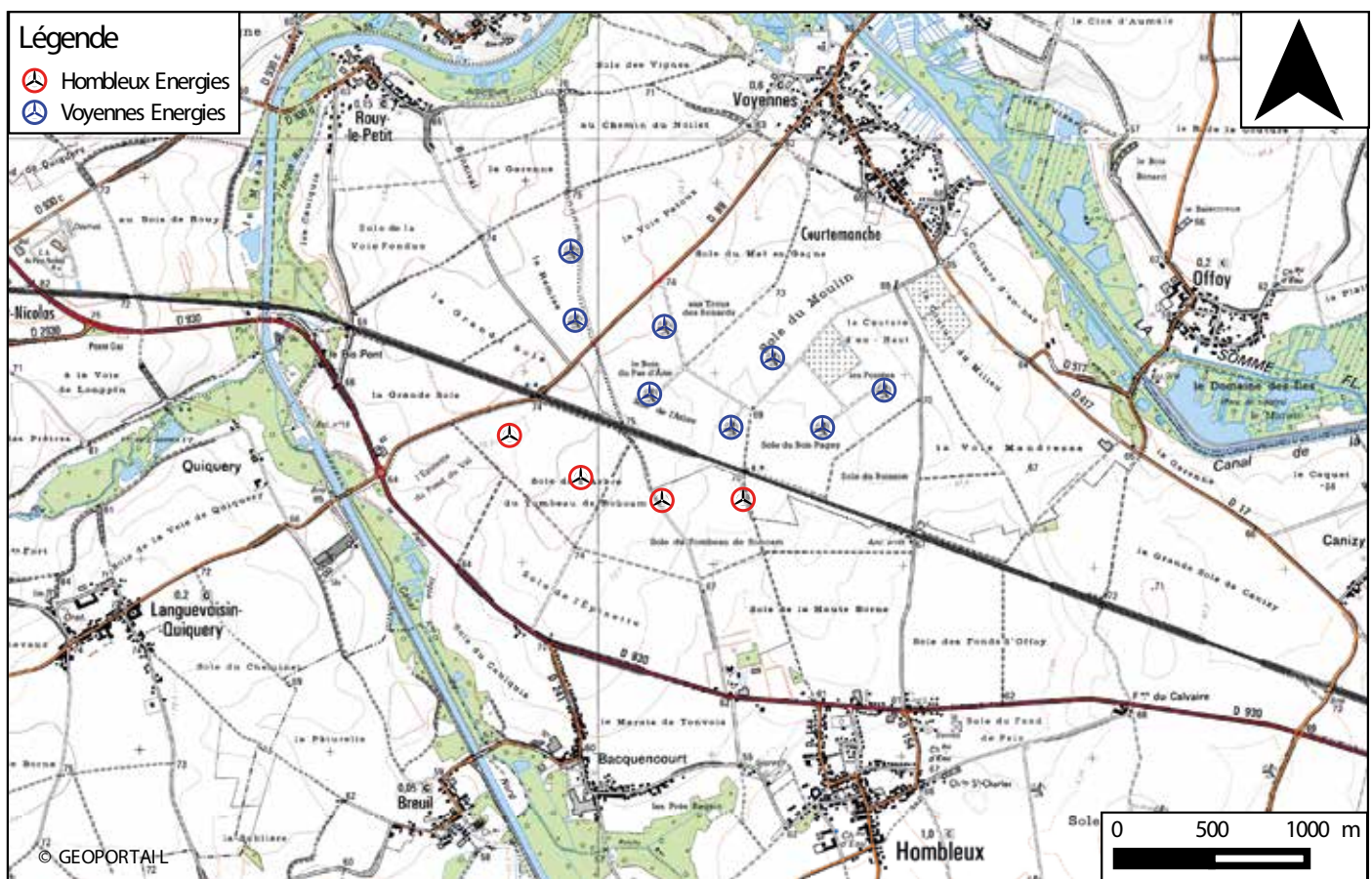
Nombre d'éoliennes : 4

Puissance unitaire : 2 à 2,4 MW

Puissance totale : 8 à 9,6 MW

Hauteur du moyeu : 91 à 95 mètres

Diamètre du rotor : 110 à 117 mètres



Carte d'implantation des éoliennes et du poste de livraison sur la commune de Hombleux

# Lettre d'information sur le projet d'extension du parc éolien de Voyennes, sur la commune de Hombleux

## Des photomontages pour visualiser le projet

Des photomontages sont réalisés depuis des points de vue emblématiques dont VALOREM a tenu compte pour choisir l'emplacement des éoliennes. Ils permettent d'appréhender la visibilité de l'implantation, son ancrage dans le site et les différents rapports d'échelle.



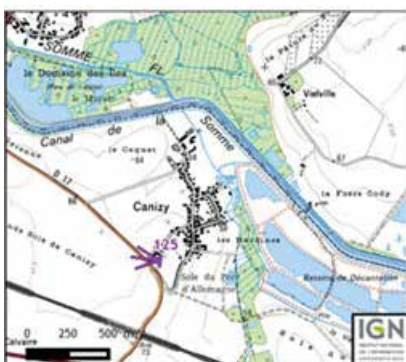
### Vue depuis la sortie Sud de Voyennes

- Distance de l'éolienne la plus proche : 1 900 m
- Visibilité : toutes les éoliennes sont visibles

Les éoliennes sont implantées à l'arrière du parc existant. Les 4 éoliennes forment une ligne régulière avec des espaces entre chaque machine qui sont réguliers. La disposition des éoliennes s'inscrit dans la même logique que le parc existant. Ces nouvelles éoliennes ne modifient pas de manière significative le paysage et la perception. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur.



Photomontage - Vue depuis la sortie sud de Voyennes



### Vue depuis la sortie Est de Canizy

- Distance de l'éolienne la plus proche : 3 200 m
- Visibilité : toutes les éoliennes sont visibles

Les éoliennes se caractérisent pas un bosquet de 4 éoliennes implantées à gauche de la photo par rapport à l'observateur. Cette implantation libère une fenêtre libre entre les 2 groupes. Les éoliennes semblent dialoguer entre elles. Il n'y a pas d'effet d'enfermement de l'observateur avec une ligne d'horizon, qui pour l'essentiel est libre de toute éolienne. Le paysage n'est pas modifié fondamentalement. Les grands structures du paysage demeurent intactes avec une ligne d'horizon très linéaire et éloignée.



Photomontage - Vue depuis la sortie sud-ouest de Canizy



# Lettre d'information sur le projet d'extension du parc éolien de Voyennes, sur la commune de Hombleux

## Les prochaines étapes

En décembre dernier, VALOREM a déposé, pour le compte de la société de projet Hombleux Energies, la demande d'autorisation unique nécessaire à la réalisation du projet auprès des services de l'Etat.

Une fois déclaré recevable, notre dossier commencera une nouvelle phase d'instruction. Les parties prenantes du territoire seront notamment sollicitées : le conseil municipal de Hombleux sera invité à donner son avis, ainsi que la population dans le cadre d'une enquête publique.



Maître d'ouvrage du projet, la société Hombleux Energies a été créée pour assurer le suivi administratif, la construction puis l'exploitation du parc éolien.

### L'Autorisation Unique

Délivrée par le préfet, cette autorisation rassemble toutes les décisions habituellement sollicitées pour la réalisation d'un projet éolien (autorisation Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, permis de construire, défrichement, espèces protégées, ...).

Ce nouveau dispositif vise à réduire le nombre d'interlocuteurs et les délais d'instruction afin de favoriser un développement cohérent des énergies renouvelables.



### Permanence d'information le samedi 8 juillet 2017

**VALOREM sera présent à la salle des Sports de Hombleux de 10h à 12h.**

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer et poser vos questions sur le projet.**



### Pour en savoir plus

- France Energie Eolienne : [www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr)
- Enercoop : [www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr)
- Association Negawatt : [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)
- ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Lettre d'information, Juin 2017

Commune de Hombleux

Directeur de la publication :

Communication VALOREM

Impression : VALOREM

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)